

Rédiger et publier en Facile à Lire et à Comprendre

RS6107 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	320v, 330, 332
Formacode(s)	44025, 44024, 46354
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/09/2022
Date d'échéance	29/09/2025

Certificateur(s)

COM'ACCESS · SIRET : 82857219800020

COM'ACCESS · SIRET : 82857219800012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification valide les compétences permettant de rédiger et publier tout type de document selon les règles européennes du Facile à lire et à comprendre (FALC). Elle s'adresse à tous les professionnels en contact ou communiquant avec des publics ayant des difficultés de compréhension de l'écrit (personnes en situation de handicap ou d'illettrisme, personnes non francophones...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Recueillir et questionner la demande du responsable du projet d'édition en utilisant la méthode COC : repérage des enjeux, de l'objectif de communication, de la cible et de son contexte, des informations essentielles afin de définir avec précision le besoin de communication.
- Mobiliser la méthode COC pour choisir, trier et organiser les informations dans une logique de lecture facile à suivre par le lecteur ciblé.
- Traduire ou créer un document en mettant en œuvre les règles européennes du FALC : règles lexicales, syntaxiques et de présentation en vue de le rendre aisément compréhensible pour ses lecteurs.
- Animer un atelier de relecture du document produit auprès de personnes en situation de handicap mental, en les questionnant avec tact et simplicité, afin de valider la compréhension du document et/ou d'améliorer la production FALC.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 2 membres minimum :

- un représentant de l'organisme certificateur en tant que président du jury,
- un professionnel extérieur, maîtrisant lui-même le FALC.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 2 membres minimum :

- un représentant de l'organisme certificateur en tant que président du jury,
- un professionnel extérieur maîtrisant lui-même le FALC.

Base légale

Date de décision	29/09/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/09/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS7331

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://com-access.fr/prestations/formation/#FALC>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6107/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	64
Parcours menés à terme	54
Taux d'achèvement	84 %
Période	09/2023 – 02/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	71
Montant total engagé	104 796 €
Coût moyen par dossier	1 476 €
Durée moyenne	30 h
Période	06/2023 – 09/2025
France compétences	96 %
Reste à charge titulaire	4 %
France Travail	0 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.